

Espace jeunes A partir de la 6ème

L'accueil se déroule dans les locaux de :
Association Loisirs Et Culture/Cirk'Eole
11 bis & 13 rue des Couvents 57 950 Montigny-lès-Metz

Modalités d'accueil

INSCRIPTION

1. Compléter et transmettre une fiche de pré-inscription à l'activité auprès du secrétariat ou en accès libre sur notre site internet loisirs-et-culture.fr
2. A réception des codes d'accès envoyés par mail, se connecter au portail famille :
<https://www.lec-cirkeole.noethysweb.com/connexion>.
Attention, les codes d'accès sont valables 48h. Passé ce délai, il faut demander de nouveau code au secrétariat.
3. Compléter la fiche famille sur le portail [renseignements identité, informations médicales, etc.] et transmettre les pièces justificatives demandées [attestation d'assurance extrascolaire, attestation quotient caf, etc.].
Loisirs et Culture/Cirk'Eole pourra refuser les demandes d'inscription et de réservations si la fiche famille n'est pas dûment complétée !

RESERVATIONS DE DATES

Les réservations se font via le portail.

Pour participer aux sorties, l'enfant doit obligatoirement être inscrit en avance afin de permettre à l'équipe de procéder aux réservations nécessaires (bowling, escape game, etc..) au bon déroulement des activités.

Concernant les réservations pendant les vacances, toute modification d'inscription ou annulation doit être transmise au au pôle enfance ou à l'équipe d'animation Ados, à J-3.

HORAIRES D'ACCUEIL

Loisirs et Culture/Cirk'Eole propose un accueil le vendredi de **18h00 à 20h30**.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Les jeunes sont accueilli.e.s directement dans les bâtiments de l'association par les animateur.trice.s. Ils ont la possibilité de rester dans l'enceinte extérieure ou bien dans la salle attenante au bureau [bâtiment 13, RDC].

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE SE STATIONNER DEVANT LE PORTAIL OU DANS LA COUR DE L'ASSOCIATION.

MODALITES D'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'accueil d'enfants porteurs de handicaps est régi par la circulaire n° 2003-135 du 8-9-2003. Il s'agit avant tout d'éviter l'exclusion et l'isolement dans lequel la maladie peut placer l'enfant et de développer l'adoption de comportements solidaires au sein de la collectivité. Pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles, il convient d'établir un projet d'accueil individualisé avec la famille et les différents acteur.trice.s des lieux que fréquente l'enfant. Bien qu'un.e membre de l'équipe soit référent.e de l'enfant accueilli, il est nécessaire de souligner que les accueils de loisirs ne bénéficient pas d'un personnel médical qualifié. Les enfants atteints de troubles de la santé seront accueillis au cas par cas.

ENCADREMENT

Nos accueils sont encadrés par une équipe d'animateur.trice.s permanent.e.s. Les équipes seront complétées par des animateur.trice.s occasionnel.le.s, ainsi que de stagiaires. Le nombre d'encadrants est déterminé par la réglementation jeunesse et sport selon le type d'accueil.

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique applique les valeurs défendues par l'association, et définit des objectifs (éducatifs et pédagogiques) ainsi que les moyens de mises en œuvre. Il est disponible auprès de l'équipe pédagogique.

LES ACTIVITES

A travers sa mise en œuvre, le projet pédagogique suscite une réflexion et des actions concertées entre les différent.e.s acteur.trice.s agissant en direction des enfants, et en premier lieu avec les parents, en vue d'une plus grande cohérence éducative.

L'espace jeune est un espace qui permet aux ados de se retrouver dans un lieu qui leur est familier. L'accueil doit être un moyen de proposer des activités culturelles et ludiques aux enfants dans un esprit d'éducation. Des ateliers favorisant la découverte l'expérimentation seront proposés.

Le planning est établi par période après discussions entre les jeunes et l'équipe d'animation.

Pour rappel les activités ne sont pas obligatoires. Le jeune est libre d'y participer ou non.

RECOMMANDATIONS DIVERSES

ALIMENTATION :

Les adolescents peuvent venir lors de l'accueil avec de la nourriture soit à consommer à titre personnel ou à partager avec le groupe. Il est, cependant, nécessaire de prévenir l'équipe lors de l'apport de nourriture à partager afin de tenir compte des allergies alimentaires possibles.

PARTICIPATION A LA VIE DE LA STRUCTURE :

Nous souhaitons que les parents participent à la vie de l'accueil de loisirs.

- Réunions d'information
- Manifestations festives de la structure
- Manifestations extérieures (bibliothèque, fête du livre, ludothèque)
- Participation matérielle (récupération carton/boites, jeux, jouets, livres, etc.)

Tarification

A la séance

2€ / séance

Les sorties payantes (cinéma, escape game, etc.) seront facturées au prix coûtant.

MODALITES DE PAIEMENT

La facture mensuelle est consultable sur le portail famille. Un mail de l'adresse nepasrepondre@loisirs-et-culture.fr est adressée pour informer de la disponibilité de celle-ci.

Le règlement pourra être effectué :

- En ligne via le site <https://www.payasso.fr/lec-cirkeole/paiement-en-ligne>
- Par virement, aux coordonnées suivantes :
[Titulaire] LOISIRS ET CULTURE BIC: PSSTRPPSTR IBAN: FR20 2004 1010 1501 5187 4R03 623
- Carte bancaire, chèque, ou espèces auprès du secrétariat, aux horaires d'ouverture.

Si vous rencontrez des difficultés financières, un échéancier peut être mis en place. Il est nécessaire de prendre contact auprès de notre secrétariat afin de trouver une solution adaptée à votre situation.

En cas de retard de paiement et de relances restées sans retour, nous serons dans l'obligation, dans un premier temps, de suspendre l'inscription jusqu'au règlement, voire dans un second temps de désinscrire définitivement l'enfant.

Un remboursement ou un report sera possible uniquement en cas d'absence justifiée : certificat médical ou évènement familial.

Retards

Lors des sorties extérieures, il est possible que le groupe soit en retard (trafic, retards sur l'activité...). L'équipe d'animation demandera alors aux jeunes d'en informer leur(s) parent(s).